

**MAIRIE DE BAX**  
**31310 BAX**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 8 août 2009**

**OBJET : EXTENSION du périmètre du Syndicat Intercommunal de Transport des  
Personnes Âgées**

L'an deux mille neuf et le 8 août à 9H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRESENTS** : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme JOURDA Béatrice, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José.

**EXCUSE**: M. CHABROT Frédéric,

M. LE LURON Renaud a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire expose que les communes de « BEAUCHALOT, MON TSAUNES, MURET, SAINT MAMET, et SAUBENS » ont demandé leur adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Âgées. En conséquence, la commune de Bax est appelée à délibérer pour l'extension du périmètre du SITPA.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'extension du périmètre de compétence du SITPA aux communes de « BEAUCHALOT, MON TSAUNES, MURET, SAINT MAMET, et SAUBENS »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'État le 20/08/2009

**Le Maire,  
P.BEDEL**

